

En Hospitalisation

Forfait journalier (<i>loi du 19 janvier 1983</i>)	20€
Participation forfaitaire (<i>fixée par décret du 19 juin 2006 pour les actes dont le tarif est égal ou supérieur à 120€</i>)	24€
Chambre individuelle simple	78€
Chambre individuelle confort	98€
Télévision	6€/jour
Mise à disposition téléphone	6€/séjour
Téléphone/impulsion	0.30€
Wifi	8€/séjour
Formule accompagnant (lit + petit déjeuner)	15€
Repas accompagnant	9€

En Ambulatoire

Chambre individuelle	48€
Pass Ambulatoire	15€
Wifi	8€/séjour
Participation forfaitaire (<i>fixée par décret du 19 juin 2006 pour les actes dont le tarif est égal ou supérieur à 120€</i>)	24€

Vos accompagnants peuvent prendre leur déjeuner à la cafétéria de la clinique qui se trouve au rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 12h00 à 14h30.